

**CLUB DES BICHONS,
PETITS CHIENS LIONS
ET RATIER DE PRAGUE**



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 24 octobre 2026

CHATEAUROUX (36)

COMITÉ

PRESIDENTE :

Annie VEYRIER
58, route de Lignièrès - 18200 ORVAL
Tél. 0033 (0) 7.81.67.03.53
club.bichons.pcl@sfr.fr

1^{re} VICE-PRESIDENTE :

Marie-Christine BODSON
59, Plan de la Course Libre - 34400 LUNEL
Tél. 04 67 83 19 00
mcbodson34@gmail.com

2^e VICE-PRESIDENT

François TEPPAZ MISSON
4 impasse les Cotilles – 63530 SAYAT
Tél 04 73 60 57 57
sun.kosi@wanadoo.fr

SECRETAIRE

Peggy SAUVIGNAT
254, route de la Tour blanche
24650 CHANCELADE - Tél. 05 53 53 68 33
sauvignat.peggy@orange.fr

TRESORIERE

Evelyne DRANCOURT
3982, route de Lézan - 30140 BAGARD
Tél. 06 88 88 40 29
riopse.bh.chi@orange.fr

RESPONSABLE DES DELEGUES ET DU SITE :

Josiane KRIEGEL
20, rue des Alouettes - 34340 MARSEILLAN
Tél. 06 16 82 31 52
nisjotial@orange.fr

RESPONSABLE DU BULLETIN

François TEPPAZ MISSON
4 impasse les Cotilles – 63530 SAYAT
Tél 04 73 60 57 57
sun.kosi@wanadoo.fr

RESPONSABLE CGA

Hélène PERCHERANCHIER
86 88, rue Gustave Eiffel - Résidence du pré des
saules - Bâtiment C - 01100 BELLIGNAT
Tél. 06 20 64 14 32
boutiquebichonspetitschienslions@yahoo.fr

RESPONSABLE DES COTATIONS, DES TAN et DES TARES OCULAIRES :

Claudine FORISSIER
1, chemin des Creux - 03330 NAVES
Tél. 06 38 01 93 89
claudieforissierclubdesbichons@gmail.com

RESPONSABLE EVENEMENTIEL, SPECIALES ET HOMOLOGATIONS

François TEPPAZ MISSON

RESPONSABLE FICHIERS ADHERENTS-CARTES DENTAIRES

Peggy SAUVIGNAT

RESPONSABLES PAGE FACEBOOK

Josiane KRIEGEL et Peggy SAUVIGNAT

RESPONSABLES DES COMMISSIONS D'ELEVAGE :

Bolonais : Marie Christine BODSON, Shirley
HALL-ROBERTS et François TEPPAZ-MISSON

Frisé : Peggy SAUVIGNAT et Cleya FUSTAUD

Havanais : Claudine FORISSIER et Evelyne
DRANCOURT

Maltais : Josiane KRIEGEL + Nicole DIRSCHERL

Petit Chien Lion : Hélène PERCHERANCHIER et
Annie VEYRIER

Ratier de Prague : Marie Christine BODSON et
François TEPPAZ-MISSON

Membre d'Honneur : Violaine GARDIOL

CLUB DES BICHONS ET DES PETITS CHIENS LIONS

En charge du RATIER DE PRAGUE

Club fondé le 18 Novembre 1947
Seule Association reconnue officiellement en France
pour diriger l'élevage des Bichons
et des Petits Chiens Lions

Siège social: 58, route de Lignièrès - 18200 ORVAL
Tél.: 07.81.67.03.53 / e-mail: club.bichons.pcl@sfr.fr

affilié à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)
pour l'amélioration des races de chiens en France
(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

CHATEAUROUX

24 OCTOBRE 2026

Juge : M. François TEPPAZ-MISSON
Assesseur : Nicolas ALARION

Examineur du TAN : Morgane TISSIER



Référent Bien-être Animal : Morgane TISSIER

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Catalogue Officiel

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



PROGRAMME DE L'EXPOSITION

Vers 14H : Début des jugements
 Désignation du Meilleur chien de chaque race.
 Désignation du meilleur chien de la régionale.
 Pot de l'amitié offert par le Club
 Fin des jugements : Remise des récompenses

Spéciale de race le dimanche 25/10/2026 (juge Annie VEYRIER)

GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

APR = Atrophie progressive de la rétine



Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 14/01/2022

Validée par le Comité de la SCC le : 14/04/2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME	Sujet CONFIRME	RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
	+ 1 EXC en RE ou SPE + 1 TAN + Identification génétique	+ 3 EXC en exposition sous 3 juges différents + 1 TAN + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en CHPTou NE + 1 EXC en CACIB ou RE + 1 EXC en SPE Les 3 EXC sous des juges différents + 1 TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : <u>Mâle</u> : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum <u>Femelle</u> : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : <u>Mâle</u> : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum <u>Femelle</u> : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

EN 23.16 -V0
 DA : 10/11/2017



NOUVEAUX TITRES : CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES JEUNE ET VETERAN

TITRES OBTENUS DANS DES EXPOSITIONS NATIONALES - CACS					
TITRE	CONDITIONS	Test comportement	Tests santé + BREATH	+ Résultats en ExpositionS	Accès classe champion
Champion de France Jeune	1er Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France Vétéran	1er Excellent en classe vétéran mâle et femelle par race au championnat de France ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Non	Non	NON
Champion des Expositions Nationales	6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale ») Sous trois juges différents Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (obtenus en 24 mois maximum) IMPORTANT à compter du 09 Juillet 2019 L'obtention de 2 Réserves de CACS dans le cadre de "Spéciales de Race" équivaut à 1 CACS de "Spéciale"	Oui	Oui	1 excellent classé lors de la Nationale d'Elevage 1er, 2e, 3e ou 4e dans les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion)	OUI
Nouveaux titres NATIONAUX - mise en place 1 juin 2023					
Champion de France JEUNE des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-J - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France VETERAN des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-V - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Non	Non	NON

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra **obligatoirement** être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié **ADN**, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données.

Les conditions (santé, performances) appliquées pour l'homologation du titre de champion sont celles choisies par le club de race pour l'année de l'obtention du/des résultat(s) permettant l'obtention du titre de champion. (Exemple : si le 1er Excellent classe Jeune a été obtenu en 2018, nous appliquerons les conditions choisies par le club de race pour l'année 2018).



RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.

L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1er Excellent /RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

MEILLEUR VETERAN DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent/RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations, Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétéran

Si dans les deux ans* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre (* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr

20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

En partenariat avec



POINTS DE NON CONFIRMATION

BICHON MALTAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)

ROBE :

- Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.
- Yeux vairons.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON FRISÉ

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure :
Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm
- Toute trace de nanisme

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée ou écourtée.

ROBE :

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées
- Manque total de structure du poil frisée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON HAVANAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 250 de 31/10/2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou – 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

ROBE :

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

RATIER DE PRAGUE

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 363 du 17/05/2019

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
 - Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

ROBE :

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm²), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON BOLONAI

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 196 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canine est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).

- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure.
 - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

ROBE :

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures
- Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

PETIT CHIEN LION

Adoptés par la SCC 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n°233 du 02/04/2004

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

ROBE :

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

STATISTIQUES DES 32 CHIENS INSCRITS

BICHON MALTAIS

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
JEUNE	Femelles	1 à 1	1	M. TEPPAZ-MISSON François

BICHON HAVANAIS

PUPPY	Mâles	2 à 2	1	M. TEPPAZ-MISSON François
JEUNE		3 à 5	3	
INTERMEDIAIRE		6 à 6	1	
OUVERTE		7 à 8	2	
BABY	Femelles	9 à 10	2	
PUPPY		11 à 13	3	
JEUNE		14 à 18	5	
INTERMEDIAIRE		19 à 19	1	
OUVERTE		20 à 21	2	
CHAMPION		22 à 22	1	
VETERAN		23 à 23	1	

BICHON A POIL FRISE

JEUNE	Mâles	24 à 24	1	M. TEPPAZ-MISSON François
CHAMPION		25 à 25	1	
BABY	Femelles	26 à 26	1	
INTERMEDIAIRE		27 à 27	1	
OUVERTE		28 à 31	4	

BICHON BOLONAIS

OUVERTE	Mâles	32 à 32	1	M. TEPPAZ-MISSON François
---------	-------	---------	---	---------------------------

CHIENS INSCRITS AU TAN

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
1	250268781956840	MAGIC WHITE ILLUSION AURA-MOON	Mme CHARVOT Karine
3	250268781382596	ARTABAN DES NICHEES DE RIOPSE	M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
4	250269591458101	ARTHEMIS DU MOULIN DE GONTARD	M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
6	616093902720587	ALMENDARES HOMER	M. RIGAL Patrice
14	250268781825673	ALOE AMIGO DEL HOMBRE	M. BEAUPLET Jacky
15	250269591459003	ANEMONE DU MOULIN DE GONTARD	M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
16	250269611246432	ANOUSH-ALIA DELISWAN	Mme DRANCOURT Evelyne
17	250269611713863	ARIEL DU DOMAINE DE BRIERE	M. RIGAL Patrice
18	250269611713960	ATHENA DU DOMAINE DE BRIERE	M. RIGAL Patrice
21	250269611110605	VAIANA DE LA LUNE HAVANAISE	Mlle TISSIER Morgane
24	992000002257705	TAURO KENNEL JP MERCURIUS	Mme SAUVIGNAT Peggy

LISTE DES CHIENS EXPOSES

BICHON MALTAIS

Juge : M. TEPPAZ-MISSON François

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 1 (c) **MAGIC WHITE ILLUSION AURA-MOON** LOF : 027625 - id : 250268781956840 née le 17/07/2025 (*LUXURY BEAUTY CHARLIE BOY x MAGIC WHITE ILLUSION TWILIGHT*) Prod : Mme M. CHARVOT Karine / WOLLSCHIEDT Jérôme, Prop : Mme CHARVOT Karine

BICHON HAVANAIS

Juge : M. TEPPAZ-MISSON François

• CLASSE PUPPY MALE •

- 2 **BENCO FROM BOHEMICA LAND** CMKU : 8382 - id : 993021200021564 né le 12/02/2026 (*ALMENDARES IZMIR x NANCYS FROM BOHEMICA LAND*) Prod : Mme SMEJKALOVA Jana, Prop : Mlle TISSIER Morgane

• CLASSE JEUNE MALE •

- 3 **ARTABAN DES NICHEES DE RIOPSE** LOF : 016010 - id : 250268781382596 né le 18/11/2025 (*RIOPSE DES NICHEES DE RIOPSE x RADIEUSE DES NICHEES DE RIOPSE*) Prod : Mme DRANCOURT Evelyne, Prop : M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
- 4 **ARTHEMIS DU MOULIN DE GONTARD** LOF : 015793 - id : 250269591458101 né le 23/09/2025 (*PRESLEY DES NICHEES DE RIOPSE x OSMOSE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE*) Prod : MM. DELACHESNAIS Frédéric / BROSSIER Jean, Prop : M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric
- 5 **URGANAS MANO GENTIS** LSVK : HB 1151/26 - id : 956000018310507 né le 06/01/2026 (*NASHERHAUS TO THE MOON AND BACK x EVENING EMERALD MANO GENTIS*) Prod : Mme RAMUNE Stasytine, Prop : Mme PLASCENCIA Stéphanie

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 6 **ALMENDARES HOMER** PKR : 107955 - id : 616093902720587 né le 11/04/2025 (*CH. ALMENDARES WIZARD x CH. ALMENDARES EMMA*) Prod : Mme SZCZEPANIAK Anna, Prop : M. RIGAL Patrice

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 7 **BELLE SUN'S BOY WONDER** AKC : TS68029601 - id : 981020061114442 né le 17/05/2025 (*BELLE SUN'S MAXIMUM EFFORT x BELLE SUN'S TOXIC KISS*) Prod : Mme STEVENSON Anne, Prop : Mme SEEBERGER Marguerite
- 8 (CH) **BELLE SUN'S MAXIMUM EFFORT** LOS : 799057 - id : 981020041654481 né le 03/05/2021 ((CH) *ANGELHEART'S THE STEEL CURTAIN AT LOS FELIZ x (CH) BELLESTEVEN SUN'S GUARDIAN OF THE GALAXY*) Prod : Mme STEVENSON Anne, Prop : Mme SEEBERGER Marguerite

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 9 **BELEM AMIGO DEL HOMBRE** LOF : 016458 - id : 250269591639225 née le 08/05/2026 (*DANDY DAISY WARRIOR LUKE (DIT TABASCO) x SUZETTE AMIGO DEL HOMBRE*) Prod : Mme M. FORISSIER Claudine / TASTET SUSBIELLE, Prop : Mme FORISSIER Claudine
- 10 **BLOOM BY HUNALI** LOF : 016495 - id : 250269611550709 née le 07/05/2026 (*THAT'S AN AMERICAN BOY x ULKA DU PRINTEMPS DES OLIVETS*) Prod et prop : Mme BERTHE Valérie

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 11 **BELIZE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE** LOF : 016208 - id : 250268782220497 née le 12/02/2026 (*TIAGO DU BUISSON DE LA PASSEE x RUMBA DES TERRES DE PALLANNE*) Prod : Mme STEF Nathalie, Prop : Mme FORISSIER Claudine
- 12 **BETTY-BOOP DU DOMAINE DE BRIERE** LOF : 016420 - id : 250269611858695 née le 20/04/2026 (*VERSACE DU DOMAINE DE BRIERE x OH-MY-SWEET-DARLING DU DOMAINE DE BRIERE*) Prod et prop : M. RIGAL Patrice
- 13 **BIMBO DE LA FORGE AUX SEPT FLAMMES** LOF : 016195 - id : 250268782129490 née le 27/01/2026 (*FANTASTIC DAYDREAM'S MIGUEL x VITA DE LA FORGE AUX SEPT FLAMMES*) Prod et prop : Mlle TISSIER Morgane

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 14 (c) **ALOE AMIGO DEL HOMBRE** LOF : 015468 - id : 250268781825673 née le 29/06/2025 (*DANDY DAISY WARRIOR LUKE x TCHIKUITA AMIGO DEL HOMBRE*) Prod : Mme M. FORISSIER Claudine / TASTET SUSBIELLE, Prop : M. BEAUPLET Jacky
- 15 **ANEMONE DU MOULIN DE GONTARD** LOF : 015798 - id : 250269591459003 née le 23/09/2025 (*PRESLEY DES NICHEES DE RIOPSE x OSMOSE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE*) Prod : MM. DELACHESNAIS Frédéric / BROSSIER Jean, Prop : M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

- 16 (c) **ANOUSH-ALIA DELISWAN** LOF : 015672 - id : 250269611246432 née le 22/08/2025 (*DELICJUS BIALE BURSZYNYKI x SWANY DES NICHEES DE RIOPSE*) Prod : Mme GY Anne-Kristell, Prop : Mme DRANCOURT Evelyne
- 17 **ARIEL DU DOMAINE DE BRIERE** LOF : 015967 - id : 250269611713863 née le 14/11/2025 (*UBIX DU DOMAINE DE BRIERE x (CH) PEARLY DU DOMAINE DE BRIERE*) Prod et prop : M. RIGAL Patrice
- 18 **ATHENA DU DOMAINE DE BRIERE** LOF : 016070 - id : 250269611713960 née le 07/12/2025 (*(CH) VOLTAIRE DU DOMAINE DE BRIERE x (CH) TASHA DU DOMAINE DE BRIERE*) Prod et prop : M. RIGAL Patrice

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** •

- 19 **ARZHELENN AMIGO DEL HOMBRE** LOF : 014832/01537 - id : 250268781728032 née le 08/01/2025 (*DANDY DAISY WARRIOR LUKE (DIT TABASCO) x SUZETTE AMIGO DEL HOMBRE*) Prod : Mme M. FORISSIER Claudine / TASTET SUSBIELLE, Prop : Mme RUIZ Raphaëlle

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

- 20 **ULKA DU PRINTEMPS DES OLIVETS** LOF : 012777/01395 - id : 250268780685414 née le 13/03/2023 (*ROMEO DU PRINTEMPS DES OLIVETS x SALVIA POPPINS DE LA VALLEE DU REVE*) Prod : M. Mme GRAND Bernard et Christelle, Prop : Mme BERTHE Valérie
- 21 **VAIANA DE LA LUNE HAVANAISE** LOF : 014183/01553 - id : 250269611110605 née le 18/05/2024 (*SULLY-TINO DE LA LUNE HAVANAISE x TARA MISS'U DES NICHEES DE RIOPSE*) Prod : Mme CUSY Nicole, Prop : Mlle TISSIER Morgane

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 22 (CH) **VULCANIA DU DOMAINE DE BRIERE** LOF : 014282/01487 - id : 250269611182122 née le 15/06/2024 (*OLIVER TWIST DU DOMAINE DE BRIERE x O'BELLISSIMA DU DOMAINE DE BRIERE*) Prod et prop : M. RIGAL Patrice

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 23 **OSMOSE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE** LOF : 008181/00948 - id : 250269608049493 née le 30/03/2018 (*LOVER DU ROYAUME DE MON PRINCE NOIR x IRISH VON ZIRPEN*) Prod : Mme STEF Nathalie, Prop : M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

BICHON A POIL FRISE

Juge : *M. TEPPAZ-MISSON François*

• **CLASSE JEUNE MALE** •

- 24 **TAURO KENNEL JP MERCURIUS** LSVK : 2237/26 - id : 992000002257705 né le 14/11/2025 (*ALOHA DANTE OF TAURO x TAURO BAZELE*) Prod : Mme JANUSKAUSKAITE-PLUNGE Janita, Prop : Mme SAUVIGNAT Peggy

• **CLASSE CHAMPION MALE** •

- 25 (CH) **REGINA BICHON MY ROCK AND ROLL** LOE : 2690633 - id : 992000003302525 né le 30/07/2023 (*REGINA BICHON TALK SHOW x REGINA BICHON I NEED YOUR LOVE*) Prod : Mme BELSTAD Regina-Rosalie, Prop : Mme ARAGON Nadine

• **CLASSE BABY FEMELLE** •

- 26 **BEAUTY BAILA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE** LOF : 057510 - id : 250269611643962 née le 31/05/2026 (*GUCCI x OH LA PETITE BOMBE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod et prop : Mme SAUVIGNAT Peggy

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** •

- 27 **AU MY LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE** LOF : 056421/05556 - id : 250269611319133 née le 31/03/2025 (*RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA x NEW LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod et prop : Mme SAUVIGNAT Peggy

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

- 28 **TOO-IN-LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE** LOF : 053338/05421 - id : 250269610379146 née le 07/06/2022 (*RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA x OH LA PETITE BOMBE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod : Mme SAUVIGNAT Peggy, Prop : Mlle FUSTAUD Cleya
- 29 **UNA BELLA LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE** LOF : 054693/05467 - id : 250269610793211 née le 21/07/2023 (*RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA x NEW LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod et prop : Mme SAUVIGNAT Peggy
- 30 **VAIANA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE** LOF : 055583/05511 - id : 250269611104716 née le 29/05/2024 (*RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA x OH LA PETITE BOMBE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod et prop : Mme SAUVIGNAT Peggy
- 31 **VANINA DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE** LOF : 055751/05524 - id : 250269611276903 née le 31/07/2024 (*RITOURNELLE PIROUETTE DES NEBULEUSES D'ANTHEA x SALSA LOVE DU DOMAINE DES PINS D'AURECANIE*) Prod : Mme SAUVIGNAT Peggy, Prop : Mlle FUSTAUD Cleya

BICHON BOLONAIS

Juge : M. TEPPAZ-MISSON François

• CLASSE OUVERTE MALE •

32 LITTLE WHITE WONDER NERO LOS : 807175 - id : 528140000932197 né le 27/08/2024 (LITTLE WHITE WONDER ENZO x MELANIA BEL DIAMOND) Prod : Mme MANDERS Jessie, Prop : Mme SEEBERGER Marguerite

LISTE DES EXPOSANTS

Mme ARAGON Nadine 9, chemin du Pijoula 11380 PRADELLES CABARDES	25
M. BEAUPLET Jacky 14, avenue de l'Europe 72110 ST COSME EN VAIRAIS - 02 43 33 17 50	14
Mme BERTHE Valérie	10-20
M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric La Poitevineière 804, le Moulin de Gontard 49510 BEAUPREAU EN MAUGES - 06 10 79 70 90	3-4-15-23
Mme CHARVOT Karine 9, chemin de Bossenal 91660 MEREVILLE - 06 22 89 47 82	1
Mme DRANCOURT Evelyne - 06 88 88 40 29	16
Mme FORISSIER Claudine 1, chemin des Creux 03330 NAVES	9-11
Mlle FUSTAUD Cleya 26, rue du Gué de Barnabé 24000 PERIGUEUX - 06 85 16 49 93	28-31
Mme PLASCENCIA Stéphanie	5
M. RIGAL Patrice 8, chemin du Montailoux 25440 POINTVILLERS	6-12-17-18-22
Mme RUIZ Raphaëlle 3, rue des Etangs 28410 BOUTIGNY PROUAIS - 06 08 69 19 85	19
Mme SAUVIGNAT Peggy 254, route de la Tour Blanche 24650 CHANCELADE - 06 09 04 83 31	24-26-27-29-30
Mme SEEBERGER Marguerite	7-8-32
Mlle TISSIER Morgane - 06 84 47 06 55	2-13-21



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

Normandie

A pourvoir

Bretagne

STEPH Nathalie
La Pihourdière – 35210 MONTAULTOUR
Tél. 06 63 41 66 59

Pays de Loire

BROSSIER-DELACHESNAIS Frédéric
804 Le Moulin de Gontard – La
Poitevinnière – 49510 Beaupréau-en-
Mauges
tél 06.10.79.70.90
Loire-Atlantique
PAILLARD Isabelle
2, rue de Bellevue - La Richerais - 44850
MOUZEIL
Tél. 06 34 08 38 70

Centre – Val de Loire

TISSIER Morgane
13, Les Buissons - 18240 SANTRANGES
Tél. 07 66 01 99 75

Nouvelle Aquitaine

SAUVIGNAT Peggy
254, rue de la Tour Blanche - 24650
CHANCELADE
Tél. 06 09 04 83 31

Occitanie

KRIEGL Josiane
20, rue des Alouettes - 34340
MARSEILLAN
Tél. 06 16 82 31 52

Délégations

Hauts De France

BERTHE Valérie et Geoffrey
4, rue Hélène Boucher - 80800 VILLERS
BRETONNEUX
Tél. 06 34 65 12 59

Ile de France

A pourvoir

Grand Est / Bourgogne Franche-Comté

RIGAL Patrice
8, chemin du Montailoux -
POINTVILLERS - 25440 LE VAL
Tél. 03 81 63 59 72

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne
FORISSIER Claudine
1, chemin des Creux - 03330 NAVES
Tél. 06 38 01 93 89
Rhône-Alpes
PERCHERANCIER Hélène
86 88, rue Gustave Eiffel - Rés. du pré
des saules - Bat.C - 01100 BELLIGNAT
Tél. 06 20 64 14 32

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DRANCOURT Evelyne
3982, route de Lézan - 30140 BAGARD
Tél. 06 88 88 40 29

Corse

A pourvoir



